

49e Assemblée ordinaire du Bridge Club de Sion
Mardi 23 août 2022 à 18h00 au local du club
Procès-verbal

1. Mot de bienvenue, contrôle des présences et nomination des scrutateurs.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Procès-verbal de l'AG 2021 (figure sur le site).
4. Rapport sur l'exercice 2021-2022.
5. Admissions, démissions.
6. Présentation des comptes du 01.07.2021 au 30.06.2022, à disposition auprès de la caissière pour consultation.
7. Problèmes liés à l'administration de la PPE Art de Vivre.
8. Rapport des vérificateurs de comptes.
9. Approbation des comptes et décharge au comité.
10. Budget 2022-2023.
11. Renouvellement du comité.
12. Saison 2022-2023 (calendrier, inter-cercles, direction technique des tournois, etc.)
13. Divers.

1.Mot de bienvenue.

A 18 h 10, en qualité de plus ancienne dans le comité, c'est la secrétaire Ginette Genoud qui ouvre cette 49ème assemblée du Bridge Club de Sion qui sera menée en alternance avec Michelle Weinstein, caissière du club. Elle se déclare heureuse de revoir autant de monde en cette nouvelle saison qui sera, comme elle le souhaite, à nouveau « normale » après deux années particulières où la pandémie a pas mal perturbé les activités du club.

Après avoir demandé aux membres de se lever pour observer une minute de silence en hommage à notre président Jo Pitteloud décédé au printemps dernier, elle procède au contrôle des présences.

Présents : 30 personnes.

Excusés : Jean-Pierre Derivaz, Eliane Volluz, Marcel Kohn, Emile Balsiger. Daniel Quarroz, Patrizia Métrailler, Monique Reynard, Anne Perruchoud, André Amos, Elise Bryant, Heinrich Von Roten, Claude Pellissier, Helga Emery-Koppenburg et Danièle Malbois.

Nomination des scrutateurs : Nadia Travelletti et Jean-Pierre Vollenweider

2. L'ordre du jour est approuvé tel que proposé dans la convocation.

3. Le procès-verbal de l'AG 2021 est approuvé par l'assemblée.

4. Rapport sur l'exercice 2021-2022

- a) Michelle Weinstein débute le rapport par un vibrant **hommage à Jo Pitteloud**, notre président qui nous a quittés le 20 avril dernier. Elle a rappelé son esprit vif et son caractère bien trempé, qui sous une épaisse carapace ne laissait personne indifférent et cachait une grande sensibilité. Par souci du détail, ses grands discours nous ont valu des assemblées interminables. Elle a également évoqué le beau trio formé par les membres du comité où le président souvent minorisé lors de décisions

à prendre, respectait le choix des deux autres membres. Merci Jo pour tous ces moments partagés.

b) Rapport technique saison 2021-2022

Avant de donner lecture du rapport sur les tournois, la secrétaire précise que la dotation en prix a été adaptée en fonction de la forte diminution de participation par rapport à la période avant Covid-19.

58 tournois ont été organisés dont 10 tournois de Championnat (11,2 paires)
4 tournois 4C (11,7 paires) et 8 tournois de Duplicata (8 équipes, 16 paires), et
8 tournois du vendredi (10 paires). Pour cette période, la moyenne des tables est de 5,5. Les tournois attirant le plus grand nombre de participants sont les duplicatas (8 tables). Le tournoi record a été celui du goûter de Noël avec 18 paires

Duplicates 2021-2022, 8 équipes, 8 rencontres (7 + 1)

	Groupe A	Points	Prix
1	Jean-Pierre Derivaz	106,35	600
2	Anne-Lise Bayard	100,70	400
3	Gérard Allier	96,90	200
4	André Amos	83,75	100

Championnat 2021-2022

Moyenne 5,6 tables, 10 tournois, seuls les 9 meilleurs sont pris en compte. Les prix distribués ont été adaptés proportionnellement au nombre de paires inscrites. Pour info, pour la dernière période avant Covid, 2018-2019, il y avait une moyenne de 9,9 tables. Cette année nous arrivons à une moyenne de 5,6 tables.

	Série 1	Prix
1	Dorsaz Georges	200
2	Bayard Anne-Lise	150
3	Allier Gérard	100
4	Métraiiller Patrizia	75
5	Derivaz Jean-Pierre	50

	Série 2	Prix
1	Meyer Stéphane	200
2	Travelletti Nadia	150
3	Meyer Isabelle	100
4	Müller Monique	75
5	Genoud Ginette	50

Tournois 4 C

Moyenne 11,7 paires, 4 tournois joués à Sion. Comme pour le Championnat interne, les prix distribués ont été adaptés proportionnellement au nombre de paires inscrites.

	Série 1	Prix
1	Bayard Anne-Lise	40
2	Dorsaz Georges	30
3	Derivaz Jean-Pierre	20

	Série 2	Prix
1	Travelletti Nadia	40
2	Meyer Isabelle	30
3	Genoud Ginette	20

Intercercles

Aucune équipe de notre club n'y a participé cette année.

Tournoi de Noël, 17.12.2021, joué l'après-midi, 18 paires

1. Henry Von Roten – Jean-Bernard Terrettaz
2. Lucie Chatelet – Raymond Marclay
3. Hélène Dubuis – Laurence Ogier

c) La caissière adresse des **remerciements à tous les bénévoles** qui permettent au club de bien fonctionner :

Anne-Lise Bayard (récolte de l'argent et préparation des prix, bar, nettoyage des linges), Claude Pellissier (bar et lavage des nappes), Marie-Hélène Antille et Patrizia Métrailler (bar), Marc Sauzay (aide à la comptabilité), Charles Hediger (vérification des comptes), Jean-Pierre Derivaz (conseils juridiques et vérification des comptes). Divers remerciements sont adressés aux membres et non-membres qui ont fait des dons en argent, en bouteilles de vin ou gâteaux, ou qui participent au rangement à la fin des tournois : Antoinette Salamin, Lydie Martin, Aimée Sauthier, André Mottis, Georges Dorsaz, Stéphane Meyer. Elle remercie également toutes les personnes qui participent au rangement à la fin des tournois.

5. Admissions. La secrétaire souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres : Alexandre Hayoz et Eliane Volluz. L'assemblée les accepte par acclamation.

Démissions : quatre personnes sont considérées comme démissionnaires : Margrit Rüesch, Anne-Chantal Schroeter, Jeannine Schallert et Susse Sorensen.

A ce jour le nombre de membres du club est de 54 personnes (58 en 2020-2021)

6. Présentation des comptes du 01.07.2021 au 30.06.2022

Michelle qui a distribué à chaque participant le détail des comptes, commence par commenter

le **bilan**. Les capitaux circulants s'élèvent à CHF 45'343.50 avec en caisse CHF 780.55 et à la BCV CHF 44'562.95. A noter que le compte de l'UBS a été définitivement soldé en décembre, ce qui évite des frais inutiles. Les capitaux immobilisés se montent à CHF 67'000, après remboursement des CHF 10'000 d'emprunt de l'UBS.

Quant aux souscriptions de CHF 57'000, il reste encore 3 cas en suspens, Jo Pitteloud en avait réglé quelques-uns. Le comité va s'y atteler durant cette nouvelle période.

La fortune s'élève cette année à CHF 97'414.47 et la perte est de CHF 665.22.

Compte d'exploitation :

Sans lire les détails des différents postes, la caissière commente le tableau comparatif : le montant des cotisations baisse chaque année, il est de CHF 5'430 francs avec une baisse de CHF 500.- par rapport à l'année dernière. La baisse va sûrement continuer vu l'âge avancé des membres et le peu de nouveaux membres.

La recette nette des tournois est de CHF 6'369.-, ce qui est mieux que l'année dernière mais plus faible qu'avant le Covid. Idem pour la buvette qui laisse cette année un bénéfice de CHF 1'452.-

Quant aux dépenses, Covid ou pas Covid, elles sont toujours importantes, voire en hausse durant cette année : CHF 19'201.-. Ceci est dû à l'achat d'un nouveau lave-vaisselle environ CHF 2'000.-, des réparations de chauffage et de climatiseur pour environ CHF 500.-, de la robinetterie également d'environ CHF 500.- et des dépenses pour les apéritifs du Championnat et des tournois du vendredi. CHF 1'146.-

La perte de cette année est moins importante que celle de l'année dernière puisqu'elle passe de CHF 2'184 à CHF 665.- Nous espérons pour cette année faire à nouveau un petit bénéfice.

7. Problèmes liés à l'administration de la PPE Art de Vivre.

Malgré les discussions que Jo Pitteloud a eues avec les responsables de la PPE Art de Vivre, au sujet des places de parc, proposant de payer CHF 500.- au lieu des CHF 1'000.- demandés (montant jugé beaucoup trop élevé) rien n'a abouti à ce jour. Le club continue de recevoir des factures de CHF 1'000 francs chaque année. En automne, suite à la dernière facture reçue, avec l'aide de Jean-Pierre Derivaz, le comité a envoyé une lettre recommandée à l'Administration de la copropriété des places de parc leur demandant de nous faire une proposition plus correcte. Aucune réponse à ce jour. Donc « wait and see » ... Chaque année, depuis 2015, Le club provisionne un montant pour les places de parc impayées au cas où ! Ce montant s'élève actuellement à environ CHF 7'500.-

8 - 9. Rapport des vérificateurs de comptes.

Charles Hediger, au nom des deux contrôleurs, (Jean-Pierre Derivaz et lui-même) donne lecture du rapport. Le contrôle a été effectué et toutes les pièces correspondent aux écritures. Il félicite la caissière pour leur bonne tenue et propose à l'assemblée de donner décharge au comité, ce qui est accepté par applaudissements.

10. Budget 2021-2022

Michelle Weinstein prévoit une diminution du montant des cotisations, qui passe à CHF 5'000 et une augmentation des recettes des tournois (CHF 7'700.-) et de la buvette (CHF 2'000.-) en espérant avoir plus de participation aux tournois cette année. Le montant des dépenses a été diminué en espérant éviter de nouvelles surprises au niveau des charges du local. Le montant total prévu des recettes est de CHF15'100.- et celui des dépenses de CHF11'800.-, ce qui devrait nous laisser un bénéfice de CHF 3'300.-

11. Renouvellement du comité.

Au bout de la période de deux ans, cette année est une année de réélection. Le comité, d'après les statuts, doit compter 3 à 7 membres. L'assemblée doit donc élire un nouveau membre et procéder à l'élection d'un président. Après une longue recherche, le comité a trouvé une personne motivée qui joue régulièrement le mardi et qui est déjà active par son implication lors des tournois. Il s'agit d'Anne-Lise Bayard qui accepte la proposition. L'assemblée la nomme donc membre du comité par applaudissements.

La secrétaire et la caissière voulaient proposer à l'assemblée de les nommer co-présidentes. Conseil pris auprès de gens de loi, il a été décidé de procéder différemment. Pour voter une co-présidence, il aurait fallu modifier les Statuts du club, ce qui n'avait pas été annoncé à l'ordre du jour de l'assemblée générale, et de ce fait non conforme à la procédure habituelle. Il a donc été décidé que la secrétaire Ginette Genoud, en sa qualité de plus ancienne membre du comité, assurerait la présidence pour les deux prochaines années et la caissière Michelle Weinstein prendrait le relais dans deux ans. La nouvelle présidente est nommée par applaudissements. Elle accepte sa fonction, remercie l'assemblée et précise que la répartition des tâches au sein du comité restera telle qu'elle est actuellement.

12. GG Saison 2022-2023

a) Calendrier : Comme la saison dernière les tournois sont organisés de la manière suivante : 1er mardi Duplicata, responsable Ginette, début en octobre, 3ème mardi Championnat, responsable Michelle, et les autres tournois en alternance entre les deux et Patrizia Métrailler, selon entente. Il n'y aura plus de championnat 4C. Le club continue d'organiser un tournoi par mois, le vendredi. Les dates sont affichées sur l'agenda du site. Nouveauté cette année, en accord avec le comité de Bramois, les tournois de Sion sont annoncés sur le site de Bramois et inversement, les tournois de Bramois sont annoncés sur le site de Sion.

b) Inter-cercles : à nouveau une équipe inscrite Sion I. Elle doit recommencer en ligue IV. Dates fixées par la FSB : 5 et 6 novembre à Léman pour le premier weekend et 19 et 20 novembre également à Léman pour le second weekend.

Composition de l'équipe : Capitaine : Travelletti Nadia, Meyer Isabelle, Métrailler Patrizia, Volluz Eliane.

c) Direction technique des tournois. Cette année nous pourrons également compter sur la collaboration de Patrizia Métrailler pour nous soutenir dans l'organisation des tournois. Elle en assurera l'organisation une fois par mois. Merci Patrizia !

d) Équipes de Duplicates : Les 8 équipes inscrites débiteront les tournois dès le premier mardi d'octobre.

e) Cours de Georges Dorsaz : Il nous confirme que son état de forme actuel ne lui permet pas encore de continuer la série de cours. La caissière propose qu'en compensation, tous les participants concernés recevront des bons leur donnant droit de participer gratuitement à 3 tournois du vendredi.

13. Divers.

a) Le comité propose une modification des horaires des tournois du mardi soir. Plusieurs joueurs ont émis le désir d'avancer d'une demi-heure le début de ces tournois. La secrétaire soumet la question à l'assemblée qui accepte à l'unanimité moins 2 abstentions le changement proposé. Le nouvel horaire entrera en vigueur au début septembre.

b) A la suite de la demande de plusieurs personnes, le comité soumet à l'assemblée la proposition de réintroduire le prix de la moyenne. C'est par un net refus, 18 non, 5 oui et 7 abstentions que la proposition est rejetée.

c) Au nom du comité, Michelle Weinstein propose d'augmenter le prix d'inscription aux tournois pour les non-membres. Comme le bilan annuel est en déficit et que les charges du local ne diminuent pas, il faut trouver des apports supplémentaires d'argent. Il y a aussi un souci d'équité par rapport aux membres qui paient chaque année les 100 francs de cotisation.

Plusieurs personnes jouent régulièrement et ne font pas partie du club. D'une part, le club doit payer pour elles, au même titre que pour les membres, les points verts à la fédération, 75 ct. par point, ce qui fait une belle somme en fin d'année. D'autre part, le club offre l'apéritif à chaque championnat et à chaque tournoi du vendredi après-midi. Le comité propose d'abord d'inviter ces personnes à devenir membres et sinon, de monter le droit de table à 12 francs. La caissière demande l'avis de l'assemblée à ce sujet. Plusieurs personnes émettent leur avis : augmenter le droit de table à 15 CHF, avec boisson comprise ; augmenter la finance d'inscription aux tournois à 13 CHF pour les membres et à 15 CHF pour les non-membres en y incluant le droit à se servir d'une boisson ; laisser le statu quo ; faire paraître une annonce pour essayer de trouver des locataires pour notre local qui est relativement souvent inoccupé, etc.....

Finalement 2 propositions sont soumises au vote :

- Augmenter la finance d'inscription à 13 CHF pour les membres et 15 CHF non-membres boisson incluse. Proposition rejetée en majorité (5 voix pour).
- Finance d'inscription : statu quo pour les membres et 12 CHF pour les non-membres : proposition acceptée (18 pour, 5 contre)

d) La secrétaire demande à l'assemblée si elle a des propositions pour marquer d'une activité particulière le 50ème anniversaire du club. Elle propose de profiter du tournoi de Noël le 16 décembre pour organiser un tournoi et inviter les membres des clubs amis et organiser un souper à la fin du tournoi. Comme il y a beaucoup de personnes qui sont occupées l'après-midi durant la semaine, la proposition est faite d'organiser ce tournoi un samedi. L'assemblée approuve. Le tournoi aura donc lieu le samedi après-midi 17 décembre et sera suivi d'un repas anniversaire.

e) Pour une ambiance positive au sein du club, et pour que les gens viennent jouer avec plaisir, au nom du comité, la secrétaire invite chacune et chacun à faire un petit effort de tolérance et d'amabilité pour le bien de tous.

L'assemblée est close à 19 h 20.

Le 26 août 2022
Ginette Genoud, secrétaire